

L'immigration en Nouvelle-Écosse : Qui vient, qui reste, qui quitte et pourquoi?

Une étude en cours menée par :

Ather H. Akbari,
département d'économie
Université Saint Mary's

Pour le compte de :

Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse

Description de l'étude

Au cours de la dernière décennie, l'afflux annuel d'immigrants dans la province de Nouvelle-Écosse a été plus important que par le passé, ceci étant largement attribuable à des tentatives délibérées aux niveaux gouvernemental et communautaire. La principale motivation derrière ces tentatives a été d'inverser le processus de ralentissement de la croissance démographique et de vieillissement démographique, deux facteurs pouvant entraîner le ralentissement de l'activité économique dans la province.¹ Un document de 2012, publié par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, prévoit que d'ici 2020 le marché du travail de la province peut nécessiter une main d'œuvre supplémentaire allant jusqu'à 8 000 offres attribuables à l'immigration. Par conséquent, la stratégie d'immigration provinciale, [Welcome Home to Nova Scotia](#) (Bienvenue chez vous en Nouvelle-Écosse), vise à apporter les travailleurs nécessaires à la croissance économique et communautaire. D'ici 2020, la stratégie d'immigration vise à augmenter de 7 200 le nombre d'immigrants admis chaque année, dont 3 600 nouveaux candidats avec les membres de leur famille et 3 600 autres personnes par le biais des volets de l'immigration fédérale.

La plupart des immigrants qui arrivent au Canada ont tendance à se rapprocher des provinces de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et de Québec qui sont plus grandes, dans lesquelles d'importantes populations d'immigrés résident et où le marché du travail est plus diversifié. Les provinces plus petites, comme la Nouvelle-Écosse, ont de la difficulté à retenir les immigrants qui y arrivent. Pour remédier à ce problème, les gouvernements, les organismes offrant des services d'établissement aux immigrants et les communautés ont adopté plusieurs initiatives destinées à aider les immigrants à se sentir bienvenus dans la province et à diffuser des informations relatives aux opportunités économiques qui y sont disponibles ainsi qu'à ses attraits sociaux et naturels. Ces initiatives donnent des résultats puisque la rétention des immigrants a augmenté ces dix dernières années. Toutefois, la rétention demeure inférieure à celle des provinces autres que les provinces de l'Atlantique.

Une recherche systématique qui vise à déterminer les causes d'une rétention réduite des immigrants peut fournir des informations utiles constituant une base pour l'élaboration et la planification d'une future politique en Nouvelle-Écosse dans sa quête pour attirer et retenir les immigrants. De ce fait, la recherche actuelle poursuit un triple objectif. Elle tentera de : 1) dévoiler les raisons pour lesquelles les immigrants internationaux choisissent la Nouvelle-Écosse comme province de destination, 2) déterminer les raisons pour lesquelles ils restent dans la province, et 3) déterminer les raisons qui poussent les nouveaux arrivants à quitter la province pour aller dans d'autres régions du Canada.

¹ Le recensement de la population canadienne de 2016 indique une augmentation de 5 % par rapport à la population canadienne en 2011. La Nouvelle-Écosse n'a vu sa population croître que de 0,2 %. Le recensement a également indiqué que, de tous les Canadiens, environ 17 % étaient âgés de 65 ans ou plus et qu'en Nouvelle-Écosse ce taux est de 20 %.

La compréhension du rôle joué par les facteurs qui font de la Nouvelle-Écosse une province de destination, qui en font un lieu de résidence ou qui poussent certaines personnes à la quitter est essentielle pour réussir à y attirer des immigrants professionnels et créatifs et faire en sorte que ces immigrants reçoivent l'appui nécessaire pour s'établir en Nouvelle-Écosse.²

L'étude sera divisée en trois parties (activités). La première partie reposera sur deux sous-parties. L'une examinera les données sur les immigrants admis -données à réclamer à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)-, sur le volume annuel de nouveaux arrivants à la province au cours des dix dernières années et sur leurs caractéristiques démographiques et professionnelles. La seconde sous-partie sera basée sur les données du recensement de la population canadienne de 2016 pour analyser certaines caractéristiques démographiques des migrants interprovinciaux en Nouvelle-Écosse.

La dernière partie de l'étude sera fondée sur un questionnaire de sondage qui sera administré aux personnes i) en partance pour la Nouvelle-Écosse au moment de leur arrivée, notamment les personnes qui y sont effectivement arrivées et qui sont restées ou qui ont quitté, et ii) initialement en partance pour d'autres provinces mais qui soit résident actuellement en Nouvelle-Écosse soit y ont résidé récemment et qui aujourd'hui vivent ailleurs au Canada. Seules les personnes arrivées au Canada entre 2011 et 2018 sont incluses dans l'échantillon. Des questions détaillées seront posées dans le but d'étudier i) les raisons du choix de la Nouvelle-Écosse comme province de destination, ii) les raisons pour lesquelles la personne sondée réside toujours dans la province, et iii) les raisons pour lesquelles elle a décidé de quitter. Les réponses seront analysées à l'aide d'outils d'analyse statistique. Nous prévoyons d'administrer ce questionnaire à 5 000 répondants.

Plusieurs réunions et entretiens de groupe seront également organisés avec des immigrants en Nouvelle-Écosse et avec d'autres qui ont déménagé de la Nouvelle-Écosse pour s'établir en Alberta ou en Ontario, les deux destinations de choix pour les émigrants internes qui sont antérieurement de la Nouvelle-Écosse.

Le projet aboutira à un rapport qui sera présenté à l'Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse ainsi qu'à Immigration, réfugiés et Citoyenneté Canada. Les résultats de l'étude seront également rendus publics.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec le chercheur principal : professeur Ather H. Akbari, par courriel à IRCC.NS@SMU.Ca ou par téléphone au 902-420-5670.

²Ce sont également les objectifs de la stratégie provinciale actuelle en matière d'immigration.